



Initiative pour des
politiques d'élevage
en faveur des pauvres

Quel rôle pour l'élevage ?

Atelier sur la réduction de la pauvreté et la
croissance économique en Afrique de l'Ouest



Vivre de
l'élevage

▲ Atelier Ouagadougou, 12-15 mai 2003

L'INDEXE

1. Contexte	1
2. Résultats attendus	2
3. Ouverture officielle	3
4. Sessions plénières et travaux de groupe	3
5. Synthèse de l'atelier et recommandations	5
5.1 Liens entre élevage et stratégie de réduction de la pauvreté.....	5
5.2 Les prestations de services en élevage en faveur des pauvres et la santé publique vétérinaire	8
5.3 Antenne régionale.....	9
5.4 Recommandations	13
Conclusions	15
Annexe 1: Liste des participants	16
Annexe 2: Allocutions officielles	19
1. Allocution de Monsieur le Commissaire de l'UEMOA.....	19
2. Allocution de Madame Marie-Noël KOYARA, représentant de la FAO au Burkina Faso	22
3. Allocution de Monsieur le Ministre des Ressources Animales	24
Annexe 3: Programme de travail de l'atelier	26
Annexe 4: Questions posées pour les travaux de groupe	28
Thème 1. Elevage et DSRP en Afrique de l'Ouest	28
Thème 2. Initiative et antenne régionale pour l'Afrique de l'Ouest	29
Annexe 5: Composition des groupes de travail	30
Annexe 6: Divers documents présentés.....	31

1. CONTEXTE

L'importance de l'élevage dans la réduction de la pauvreté varie selon les pays et les régions. En Afrique de l'Ouest, où il a une grande importance économique et sociale, il joue un rôle particulièrement important dans la lutte contre la pauvreté.

L'Initiative pour les Politiques d'Elevage en Faveur des Pauvres est une nouvelle initiative créée par la FAO pour faciliter et soutenir la formulation et application des politiques d'élevage et des changements institutionnels pouvant avoir un impact durable sur les moyens d'existence d'une grande partie des pauvres dans le monde.

Sont notamment visés :

- un accès efficace, juste et équitable aux marchés ;
- un meilleur accès aux services vétérinaires ;
- le développement d'organisations de base ;
- des capacités de négociations accrues en faveur des groupes marginalisés.

Cette Initiative est structurée avec un centre au niveau du siège de la FAO à Rome et des «antennes régionales» ou «noyau-relais» pour différentes zones du monde qui sont :

- Asie du Sud, Asie du Sud-Ouest, Corne de l'Afrique, Région des Andes
- Afrique de l'Ouest

Un atelier sur le thème «La réduction de la pauvreté et la croissance économique en Afrique de l'Ouest: Quel rôle pour l'élevage?» a été organisé à Ouagadougou, au siège de la Commission de l'UEMOA du 12 au 15 mai 2003. Cet atelier a été retenu comme un pas vers la création d'une antenne régionale en Afrique de l'Ouest avec une première réunion réunissant le Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Mali, Niger, Togo et Sénégal

2. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus se résumaient comme suit :

1. revue de la préparation des Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté (DSRP) dans les pays ciblés ; compréhension plus approfondie du processus de rédaction du DSRP ; identification des opportunités que représente l'élevage pour contribuer à la réduction de la pauvreté ;
2. approche à préconiser pour une attention spéciale portée sur l'élevage dans les stratégies de réduction de la pauvreté ;
3. mandat et approche pour une antenne régionale en Afrique de l'Ouest

Participants

L'atelier a regroupé les composantes suivantes (Annexe 1):

- Personnes-ressources des Ministères chargés de l'élaboration des DSRP (Finances et Economie / Unités de planification) ;
- Personnes-ressources des Ministères chargés de l'élevage ;
- Experts et consultants FAO ;
- Fonctionnaires de l'UEMOA, du CIRDES et de l'ILRI ;
- Des représentants du collectif des vétérinaires privés du Burkina Faso.

3. OUVERTURE OFFICIELLE

La cérémonie officielle d'ouverture de l'atelier a eu lieu le 12 mai 2003 dans la Salle du Conseil des Ministres de l'UEMOA. Elle a été présidée par Monsieur Alphonse BONOU, Ministre des Ressources Animales du Burkina Faso en présence de Madame Marie-Noël KOYARA, Représentant de la FAO au Burkina Faso et Monsieur Felix ESSOU DANSOU, Commissaire de l'UEMOA en plus des directeurs et chefs de services concernés et les participants. Chacun a présenté une allocution et s'est félicité de la pertinence du thème de l'atelier et de ses résultats attendus (Annexe 2). Un cocktail dînatoire a ensuite été offert par la FAO aux invités et participants.

4. SESSIONS PLENIERES ET TRAVAUX DE GROUPE

L'atelier s'est déroulé en sessions plénières réservées aux exposés, discussions de synthèse et recommandations et des travaux de groupe afin de promouvoir une approche participative et favoriser les échanges d'expérience (Annexe 3).

Les exposés suivants ont été faits, conformément à l'agenda fixé :

1. Présentation de l'Initiative pour des Politiques d'Elevage en Faveur des Pauvres par K. de BALOGH - PPLPI - FAO
2. Résultats attendus de l'atelier par C. LY - Consultant FAO
3. Analyse des réponses aux questionnaires et problématique par C. LY - Consultant FAO
4. Services vétérinaires en faveur des éleveurs pauvres par K. de BALOGH - PPLPI - FAO
5. Expérience de l'UEMOA dans la réduction de la pauvreté par Laurent ASSOGBA - Département des Politiques Economiques - UEMOA et Issoufou DARE - Directeur des Ressources Animales - UEMOA
6. Recherche sur l'élevage et l'allègement de la pauvreté par Timothy WILLIAMS - ILRI

Les sessions plénières ont été présidées par :

1. DARE Issoufou - UEMOA
2. BAARE Amadou - Niger
3. MILIMONO Roger Patrick - Guinée

Les rapporteurs généraux ont été :

1. LY Cheikh, Consultant FAO
2. BOCOUM Kolado, Mali
3. FALL Cheikh Sadibou, Sénégal
4. Cisse Z. Marcelin - Côte d'Ivoire

Les travaux de groupe ont été consacrés à deux thèmes à partir d'une problématique et de questions soumises aux participants (Annexe 4).

Thème 1 : Elevage et DSRP en Afrique de l'Ouest

Le rôle potentiel et les opportunités du secteur de l'élevage dans la réduction de la pauvreté et la croissance économique ont été discutés afin de mettre en évidence la situation de l'élevage, les processus observés dans l'élaboration des DSRP, les lacunes ainsi que les stratégies pour une meilleure prise en compte de l'élevage dans le PRSP. Pour ce thème, une répartition des participants a été faite sur une base zonale (Annexe 5).

Thème 2 : Initiative et antenne régionale pour l'Afrique de l'Ouest

L'orientation, le mandat et les activités d'une antenne régionale pour l'Afrique de l'Ouest ont été discutés. Pour ce thème, une répartition des participants a été faite comme pour le précédent thème mais chaque groupe devait mettre un accent particulier sur un des axes pouvant structurer la lutte contre la pauvreté comme suit :

- **Groupe 1** : Renforcement des capacités
- **Groupe 2** : Opportunités économiques et commerce du bétail et des produits animaux ;
- **Groupe 3** : Système d'information et de communication.

Chaque réunion de groupe a fait l'objet d'une restitution en plénière suivie de débats ayant abouti à des synthèses et recommandations.

5. SYNTHÈSE DE L'ATELIER ET RECOMMANDATIONS

Les points-clés abordés lors de l'atelier ont conduit à des approfondissements suivis de recommandations en conformité avec les résultats attendus de l'atelier.

5.1 Liens entre élevage et stratégie de réduction de la pauvreté

1. D'une manière générale, l'élevage n'a pas été mis en exergue dans les DSRP même dans les pays où l'élevage joue un grand rôle et à une grande importance économique et sociale pour les pauvres. L'élevage se retrouve dilué dans l'agriculture ou le développement rural bien que, dans certains cas, des documents de stratégie sous-sectorielle avaient été produits et sont pris en compte dans les DSRP. Bien que l'élevage soit souvent jugé important, il apparaît que cette importance ne se traduit pas concrètement dans les analyses de la pauvreté et les scénarii de croissance. Très souvent, des déficits en ressources humaines, en approche et en informations ont réduit l'internalisation des mécanismes d'élaboration des DSRP par les structures et les personnels chargés de l'élevage.
2. Dans la plupart des cas, tous les secteurs ont été pris en compte dans les DSRP et la priorité a été généralement accordée aux secteurs sociaux de base (santé, éducation, etc.). Cependant dans quelques rares cas, la priorité est revenue au développement rural (Sénégal, Guinée Bissau).
3. Le développement rural est l'un des principaux moteurs de la croissance dont l'élevage qui est un levier important n'a cependant pas été pleinement pris en compte dans les DSRP, or il est essentiel, surtout pour les pays de l'Afrique de l'Ouest qu'une attention particulière soit accordée à la place de l'élevage dans les DSRP nationaux et dans leur mise en synergie au niveau sous-régional.
4. Les politiques d'élevage en Afrique de l'Ouest doivent être envisagées suivant des processus devant tenir compte :
 - de la politique agricole de l'UEMOA qui dégage des orientations transversales pour l'agriculture, l'élevage, la pêche, etc. ;
 - de la stratégie régionale de réduction de la pauvreté en cours d'élaboration avec la CEDEAO pour exploiter les avantages comparatifs à l'échelle régionale ;
 - de la compétitivité des filières animales, en l'occurrence;
 - des cadres de concertation à mettre en place entre organisations professionnelles agricoles, administrations, secteur privé pour une meilleure synergie.
5. Les politiques d'élevage en Afrique de l'Ouest doivent avoir des liens explicites avec la SRP. Bien que la pauvreté ne soit pas un problème sectoriel et qu'elle soit fondamentalement multidimensionnelle, les profils et lignes de pauvreté doivent être affinés sur la base d'une caractérisation appropriée de la pauvreté et de ses manifestations tant qualitatives que quantitatives dans le sous-secteur élevage.
6. Des liens doivent être établis dans :
 - la conception et l'élaboration des politiques avec en particulier l'harmonisation des législations vétérinaires et la promotion de la qualité ;
 - l'évaluation de l'impact des politiques ;
 - les perspectives à court et moyen terme et les dispositifs de suivi existants ou mis en œuvre ;

- les cibles à privilégier: administration, éleveurs, professionnels et opérateurs privés du sous-secteur, etc.
7. Le sous-secteur élevage pourrait être mieux intégré dans la stratégie de réduction de la pauvreté grâce aux actions suivantes :
- développement de méthodes d'évaluation de l'impact réel de l'élevage dans l'économie et dans la réduction de la pauvreté ;
 - renforcement des capacités humaines du sous-secteur de l'élevage en matière de politique et d'économie ;
 - meilleure communication entre les cadres de l'élevage et les autres spécialistes du développement ;
 - renforcement institutionnel afin que les structures publiques responsables de l'élevage ne se retrouvent pas marginalisées au niveau des instances de négociation ou de définition des stratégies agricoles ;
 - meilleure représentation des acteurs de l'élevage au niveau des organisations professionnelles (nationales et sous-régionales) du secteur rural ;
 - meilleure représentation des spécialistes de l'élevage dans les processus et structures chargées du DSRP.

Sur la base d'une affirmation de la volonté politique des Etats en matière d'élevage, ces actions donneront plus d'efficacité à :

- l'articulation du DSRP avec les politiques sectorielles au niveau national, avec les autres initiatives de lutte contre la pauvreté, coordinations et synergies entre elles ;
 - la fourniture de services de base (protection sanitaire, vulgarisation, amélioration de l'alimentation, etc.) ;
 - l'appui à la commercialisation (infrastructures, système d'information) ;
 - la promotion des produits de l'élevage à travers des foires ;
 - la prise en compte de l'aspect genre ;
 - l'adaptation des mécanismes de financement (programmes, crédits, budgets par objectif) ;
 - la décentralisation et la déconcentration des structures administratives et des budgets DSRP.
8. En général, les DSRP ont été conçus pour prendre en compte les politiques sectorielles au niveau national. De ce fait, ils doivent assurer la cohérence et les synergies entre les différentes politiques et programmes et aussi entre les interventions des partenaires au développement.
9. Pour définir les indicateurs permettant de cibler les pauvres parmi les acteurs du sous- secteur élevage, il faut tenir compte du contexte caractérisé par :
- la spécificité du système d'élevage (systèmes de production : transhumant, nomade, sédentaire et péri-urbain, aviculture traditionnelle) ;
 - le type de filières : lait, viande, cuirs et peaux, produits dérivés, exportation du bétail sur pied ;
 - des contraintes principales (pâturages, hydraulique, foncier, santé animale, effets des importations de viande et de lait, absence de systèmes de crédit appropriés, taxes illicites, coûts du transport et des transactions, etc.) ;

10. Les groupes vulnérables doivent être bien identifiés suivant les différents métiers ou acteurs de l'élevage que sont :
 - les bergers non-proprétaires ;
 - les petits propriétaires ;
 - les femmes-petits propriétaires et vendeuses de produits animaux (lait, œufs, viandes, pattes de bovins) à faible surface financière ;
 - les éleveurs dans les zones marginales ;
 - les tireurs d'eau (abreuvement) ;
 - les petits transformateurs de produits animaux (lait, cuirs, viande).
11. En fonction du contexte, les indicateurs permettant de cibler les pauvres dans le sous- secteur élevage peuvent être identifiés suivant les dimensions suivantes :
 - le niveau de pauvreté générale, et,
 - d'autres critères spécifiques, entre autres :
 - taille et productivité du troupeau par rapport aux besoins de la famille (ex : 2 UBT/famille) ;
 - niveau d'accès aux ressources pour l'élevage et la transformation des produits animaux (pâturages, points d'eau, intrants, produits d'élevage) ;
 - niveau d'accès aux infrastructures et services de base pour l'élevage ;
 - niveau d'accès aux marchés du bétail et des produits animaux ;
 - niveau et efficacité de la représentation à la base et au niveau institutionnel (communauté, terroirs, organisations professionnelles agricoles).
12. L'élevage est porteur de croissance économique et donc de réduction de la pauvreté par le biais de niches de croissance qui sont les filières les plus porteuses pour assurer la croissance au niveau du sous-secteur d'élevage. Ces niches sont :
 - l'aviculture ;
 - le bétail et la viande (petits ruminants et bovins) ;
 - le lait ;
 - les cuirs et peaux
 - le petit élevage (aulacodiculture, cuniculiculture, etc.).
13. Une étude de cas exécutée par l'ILRI sur la commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest confirme que les contraintes majeures demeurent le transport, les taxes illicites et l'absence de crédit. Ces contraintes diminuent l'efficacité de la filière et rendent encore plus vulnérables les acteurs ayant une faible surface financière. Elles obèrent l'impact de la filière dans la réduction de la pauvreté. Les mécanismes commerciaux dans les marchés à bétail régionaux présentent des avantages et des opportunités plus évidentes pour les acteurs économiques qui peuvent y accéder.
14. Au sein de l'UEMOA, une stratégie régionale est en cours d'élaboration pour compléter et harmoniser les stratégies nationales de lutte contre la pauvreté. Cette stratégie pourrait prendre en compte notamment les domaines d'intervention que sont les migrations des populations, les échanges trans-frontaliers, les ressources partagées et la surveillance épidémiologique. Il est prévu un renforcement des capacités du secrétariat de la CEDEAO et de la

Commission de l'UEMOA, une identification précise des domaines d'intérêt, des travaux analytiques sur l'intégration de la croissance et la pauvreté en Afrique de l'Ouest et la mise en place d'une stratégie et d'un plan d'action régional pour la lutte contre la pauvreté. Toutes ces activités sont pilotées par un groupe UEMOA-CEDEAO.

5.2 Les prestations de services en élevage en faveur des pauvres et la santé publique vétérinaire

1. La non-application de la réglementation et l'insuffisance de services de qualité conduisent à des risques favorisés par les mauvaises pratiques qui provoquent la chimiorésistance et la présence de résidus médicamenteux dans les productions animales destinées à la consommation humaine. Dans certaines circonstances, les auxiliaires peuvent être reconnus comme une alternative pour assurer un accès aux soins de base.
2. Différentes expériences dans l'utilisation des auxiliaires et la fourniture de prestations de services vétérinaires de base existent en Afrique de l'Ouest.

Bénin	Création des pharmacies villageoises autogérées qui pourraient être en cogestion avec les vétérinaires privés
Togo	Formation d'auxiliaires villageois par les vétérinaires privés à travers certains projets d'appui en relation avec les services vétérinaires publics
Guinée	Décentralisation des services vétérinaires mais l'efficacité est réduite par les problèmes de décentralisation des budgets de fonctionnement sur le terrain. Les interventions des auxiliaires issus de groupements d'éleveurs sont contrôlées par les vétérinaires privés et les agents du service public. Les domaines d'intervention des auxiliaires sont le déparasitage, la vaccination des volailles, la remontée des informations zoo-sanitaires.
Burkina Faso Mali	Grande concentration des vétérinaires autour de certaines grandes villes au détriment des zones marginales. Il y a une importante circulation de médicaments illicites et/ou frauduleusement introduits dans le pays. Décentralisation des services et conversion des auxiliaires en privés. Une solution préconisée au Burkina est la mise à la disposition des groupements d'éleveurs de certains produits sous le contrôle des vétérinaires privés.
Côte d'Ivoire	Les vétérinaires privés ont droit à des auxiliaires qui exercent sous leur responsabilité et sous le contrôle de l'état.
Niger	Code de l'élevage en cours d'adoption
Mauritanie	Autorisation accordée pour la mise en place de pharmacies vétérinaires villageoises aux organisations socioprofessionnelles
Guinée Bissau	Code de l'élevage en cours d'élaboration

3. La décentralisation des moyens à mettre en place par les services publics pourrait améliorer la présence et l'efficacité des techniciens sur le terrain au profit des pauvres.

4. La vente illicite des produits vétérinaires et leur qualité douteuse se conjuguent au nombre de personnels techniques insuffisants sur le terrain sont des sujets de préoccupation.

5.3 Antenne régionale

Les participants de l'atelier ont confirmé leur intérêt pour l'établissement d'une antenne régionale de l'IPEFP pour l'Afrique de l'Ouest.

Le mandat et les activités préconisés pour une antenne régionale ont été systématisés comme suit :

Objectif général

Contribuer à la formulation et à la promotion de politiques d'élevage en faveur des pauvres qui soient équitables, sûres pour la santé publique et respectueuses de l'environnement, au niveau sous-régional et national en Afrique de l'Ouest.

Objectifs spécifiques

- Développer un système effectif de collecte, d'analyse et de circulation de l'information sur les politiques d'élevage ;
- Augmenter la prise de conscience sur le potentiel de l'élevage pour réduire la pauvreté ;
- Contribuer à l'identification et au suivi des indicateurs de la pauvreté qui se rapportent à l'élevage ;
- Appuyer la formulation et la mise en oeuvre des politiques d'élevage en faveur des pauvres ;
- Faciliter les échanges d'expériences en matière d'élaboration et de suivi des politiques d'élevage devant contribuer à la réduction de la pauvreté ;
- Faciliter l'harmonisation et la mise en cohérence des stratégies et politiques d'élevage des pays de l'Afrique de l'Ouest ;
- Appuyer les dispositifs communautaires existants par des recommandations pour leurs interventions dans le sous-secteur de l'élevage ;
- Appuyer la synergie avec la Politique Agricole de l'UEMOA ou les autres démarches sous-régionales (CEDEAO, CILSS, etc.)

Couverture géographique et institutionnelle

L'antenne régionale de l'IPEFP doit trouver les mécanismes et moyens pour couvrir à terme tous les pays de l'Afrique de l'Ouest. Les activités doivent être conçues pour les niveaux national et sous-régional. Les bénéficiaires au niveau national doivent être des relais pour la diffusion des apports et avantages de l'antenne régionale au niveau local.

L'antenne s'appuie au niveau national sur des points focaux choisis au niveau des ministères en charge de l'élevage, de l'économie et du plan qui animent dans chaque pays ou institutions partenaires un comité de pilotage «Elevage-pauvreté».

Groupes ciblés :

Les cibles de l'antenne sont :

- Personnes devant formuler les politiques d'élevage ;
- Décideurs sur les questions d'élevage ;
- La société civile impliquée dans l'élevage ;
- Les donateurs ;
- Autres initiatives ;
- Organisations d'éleveurs et autres professionnels de l'élevage ;
- Eleveurs pauvres ;
- Consommateurs et leurs associations.

Ancrage institutionnel

L'antenne créée et animée par l'IPEFP de la FAO est une unité opérationnelle d'appui et de facilitation qui établira des conventions d'appui et de collaboration avec l'UEMOA, la CEDEAO, le CILSS, le CIRDES, l'EISMV, l'ITC, l'ILRI, etc. Elle pourrait être rattachée au Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest de la FAO ou organisée selon le modèle PMED dans les pêches.

L'initiative est prévue sur une première phase de 6 ans. Mais les résultats de la lutte contre la pauvreté dans le cadre des DSRP ne doivent être évalués qu'en 2015. La durée du mandat de l'antenne est proposée pour six ans renouvelables.

Axes stratégique d'intervention et activités spécifiques

a. Renforcement des capacités

a.1: Niveau national

Dans le domaine de l'appui aux Services vétérinaires et des productions animales/Services d'études et de planification.

- Etudes pour une meilleure prise en compte de l'élevage dans la comptabilité nationale
- Appui pour la mise en place de systèmes d'information sur les produits de l'élevage et les intrants
- Appui à la formulation des politiques d'élevage
- Etudes prospectives pour le sous-secteur de l'élevage
- Suivi et analyse des marchés régionaux et internationaux
- Formation dans les domaines suscités
- Formation en politique d'élevage
- Appui à la mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation des politiques ;

Dans le domaine de l'appui aux Organisations d'éleveurs et autres acteurs de l'élevage

- Renforcement organisationnel
- Appui à la professionnalisation
- Appui à l'amélioration de la qualité des produits de l'élevage (informations sur les normes, les technologies amélioratrices de la transformation, du transport et du stockage)
- Etudes pour faciliter l'accès au crédit en faveur de la production et de la commercialisation des produits de l'élevage
- Identifications des contraintes et des opportunités pour des interventions au bénéfice des éleveurs pauvres
- Etudes sur les législations et leurs effets (profession vétérinaire, auxiliaires, vente des médicaments, besoins des consommateurs, systèmes bancaires, transfert de d'argent, marchés à bétail et des produits animaux, problème des vols, etc.)

Dans le domaine de l'appui à la recherche et à l'enseignement spécialisés en élevage

- Etudes sur les indicateurs de la pauvreté liés au sous-secteur de l'élevage
- Etudes pour faciliter l'accès au crédit en faveur de la production et de la commercialisation des produits de l'élevage
- Renforcer les curricula en économie de l'élevage

a.2: Niveau sous-régional

- Etablir et consolider les conventions avec les institutions sous-régionales intervenant dans le sous-secteur de l'élevage
- Renforcer la collecte et la diffusion de l'information sur l'élevage
- Renforcer les cadres de réflexion et de concertation sur l'élevage
- Renforcer la sensibilisation sur la contribution de l'élevage à la lutte contre la pauvreté et la croissance économique
- Appuyer la création de banques de données (données zootechniques, zoo-sanitaires et économiques, profils de la pauvreté) ;
- Appuyer la mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation des politiques d'élevage ;

b. Développement des opportunités économiques et du commerce du bétail et des produits animaux

- Appuyer l'identification de la pauvreté dans le sous-secteur de l'élevage
- Identifier les critères de pauvreté en matière d'élevage
- Mener une étude régionale sur les déterminants de la croissance du sous-secteur de l'élevage en vue de la réduction de la pauvreté ;
- Appuyer le renforcement des capacités des acteurs (ONG, OP, autres professionnels et participants aux filières, micro crédit, formation) ;

- Appuyer les états dans la recherche de partenaires stratégiques pour le financement des actions ;
- Identifier des stratégies de facilitation de la commercialisation du bétail et des denrées d'origine animales bénéfiques pour les éleveurs pauvres avec une prise en compte des aspects genre ;
- Appuyer la mise en place d'un observatoire des prix des produits de l'élevage ;

c. Amélioration des systèmes d'information et de communication sur les politiques d'élevage en Afrique de l'Ouest

c.1: Au niveau régional

- Mener une étude sur les systèmes d'information existant dans les pays et définir une architecture commune des informations à collecter (définir des indicateurs standardisés) ;
- Mettre en place des points focaux au niveau des pays (composition à définir selon chaque pays) - exploiter les systèmes d'information existant déjà ;
- Mettre en réseau les différents systèmes (entre pays, entre pays et l'antenne, entre l'antenne et les autres antennes, les systèmes régionaux, sous-régionaux, et internationaux - site Web) - outil d'intégration ;
- Mettre en place une base de données à alimenter à partir du comité en tenant compte des langues dans la diffusion des informations ;
- Organiser des voyages d'études au bénéfice des acteurs des différents pays ;
- Organiser la formation des ressources humaines impliquées dans les systèmes d'information.

c.2: Au niveau national

- Mettre en place un comité de pilotage "Elevage/pauvreté" composé des représentants des différentes parties prenantes
- Elaborer les textes régissant le fonctionnement du comité de pilotage ;
- Créer une banque de données (données économiques, démographiques, zootechniques, zoosanitaires, sur la pauvreté, etc.)
- Mener des études et collecter les données nécessaires pour l'alimentation de la base de données ;
- Elaborer des plans d'action harmonisés (collecte de données, programmes de communication à destination des couches pauvres) ;
- Diffuser les informations en direction des différents acteurs ;
- Organiser des journées d'élevage pour permettre des échanges d'information et d'expériences (cadre de réflexion, exposition de produits, foires) ;
- Utiliser les médias pour la diffusion des informations (radios, télévision, journaux, dépliants...).

5.4 Recommandations

5.4.1: Elevage et DSRP

- L'importance économique de ce sous-secteur n'est pas bien connue. A ce titre, il est recommandé de faire une étude pour mieux situer l'importance du sous-secteur de l'élevage dans nos économies, identifier les niches de croissance pour des actions concrètes et déterminer les indicateurs de suivi du sous-secteur aux fins d'une convergence au niveau de l'Afrique de l'Ouest
- Les femmes jouent un rôle stratégique dans l'élevage. La spécialisation des femmes dans les activités de petit élevage, de commercialisation, de transformation du lait et de tannage doit être bien prise en compte dans l'élaboration des politiques d'élevage pour réduire la pauvreté.
- Les études disponibles ou en cours sur la commercialisation du bétail doivent être diffusées et leurs résultats exploités pour activer la fluidité des échanges par le CILSS en collaboration avec l'UEMOA.

5.4.2: Les prestations de services en élevage en faveur des pauvres et la santé publique vétérinaire

- Faire l'état des lieux sur la question de l'accès aux prestations de services vétérinaires par pays afin d'attester l'expérience réelle et l'impact sur les systèmes de productions animales
- Promouvoir l'harmonisation des curricula de formation des auxiliaires et de la délimitation de leurs interventions
- Rendre plus efficace la lutte contre les marchés informels de médicaments vétérinaires par :
 - une meilleure réglementation de la profession et de la pharmacie vétérinaires
 - la promotion de l'information et de la sensibilisation des éleveurs sur le choix des produits vétérinaires
 - le renforcement de l'information et de la formation des éleveurs sur la santé animale de base et celle des populations sur la santé publique vétérinaire
 - une meilleure analyse des raisons des choix des utilisateurs de médicaments vétérinaires non autorisés
- la canalisation des ressources existantes à la base pour améliorer l'accès des pauvres aux médicaments vétérinaires
- le renforcement du contrôle des médicaments par les services de la douane en relation avec les services vétérinaires centraux et frontaliers
- Promouvoir une coordination entre les centres de santé humaine de base et ceux vétérinaires pour améliorer leurs échanges et expertises pour la prise en charge des zoonoses
- Mettre en évidence les risques que constituent les résidus des médicaments vétérinaires chez les animaux domestiques commerciaux et les zoonoses
- Renforcer la privatisation des services vétérinaires.

- Médiatiser et vulgariser l'information de base sur la réglementation sur la profession et la pharmacie vétérinaires, la police sanitaire et la sécurité sanitaire des aliments
- Veiller à l'application des lois et règlements par les Etats.

5.4.3: L'antenne régionale

Il faut veiller à ce que l'Initiative et son Antenne régionale s'ouvrent aux autres acteurs présents dans l'élevage : société civile, secteur privé, organisations professionnelles, ONG, etc.

CONCLUSIONS

Suite à l'atelier, les actions immédiates à entreprendre sont les suivantes :

1. Validation des travaux de l'atelier par les instances compétentes de la FAO ;
2. Choix de la localisation de l'antenne régionale ;
3. Mise en place dans les meilleurs délais de l'antenne régionale en Afrique de l'Ouest ;
4. Désignation par les Etats et Institutions des points focaux au niveau national et régional sur proposition de l'IPEFP ;
5. Démarrage des activités dans la sous-région en septembre 2003.

ANNEXE 1: LISTE DES PARTICIPANTS

N°	Participant Fonction	Lieu de travail	Adresse	Téléphone Fax	E-mail
1	Maria da Conceição MOURA Conseillère du Ministre de l'Economie et des Finances	Ministère de l'Economie et des Finances	Av. Domingos Ramos BP 67-Bissau GUINEE-BISSAU	T: (245) 20 32 11 / 08 F1: (245) 20 51 56 F2: 20 51 77	macomoura2003@hotmail.com
2	Roberto Da Silva ANTONIO Directeur Général d'Elevage	Direction Générale d'Elevage	CP 26 Bissau/GUINEE-BISSAU	T1: (245) 22 13 64 T2: 22 17 19 F: (245) 22 17 19	
3	Roger Patrick MILIMONO Assistant du Ministre des Finances	Ministère de l'Economie et des Finances	BP 579 Conakry GUINEE	T: (224) 11 26 48 78	rmilimono@yahoo.fr
4	Fodé Sory KEITA Chef de la cellule Etudes et Planification	Direction nationale de l'Elevage	BP 559 Conakry/GUINEE	T1: (224) 45 52 27 T2: 54 53 42 F: 45 20 47	dne-cep@biasy.net
5	Issa SIDIBE Coordonnateur Régional des Systèmes de Production à Faibles Intrants	CIRDES	01 BP 454 Bobo-Dioulasso BURKINA FASO	T: (226) 97 20 53 F: (226) 97 23 20	is.sidibe@fasonet.bf
6	Issoufou DARE Directeur des Ressources Animales	UEMOA	01 BP 543 Ouagadougou 01 BURKINA FASO	T: (226) 31 88 73 à 76 F: (226) 31 88 72	issoufou.dare@uemoa.bf
7	Mousslim Abdoulaye MAIGA Chargé des Ressources Animales	Commission UEMOA	01 BP 543 Ouagadougou 01 BURKINA FASO	T: (226) 31 88 73 à 76 F: (226) 31 88 72	mousslim.maiga@uemoa.int
8	Ogowa Laurent AGOSSA Chargé/Etudes et Analyses Economiques	Commission UEMOA/Département des Politiques Economiques	01 BP 543 Ouagadougou 01 BURKINA FASO	T: (226) 31 88 73 à 76 F: (226) 31 88 72	lagos@uemoa.int loagossa@yahoo.fr

N°	Participant Fonction	Lieu de travail	Adresse	Téléphone Fax	E-mail
9	Karime GANEMTORE Chargé d'Etudes	Direction générale Economie et Planification/Ministère de l'Economie et du Développement	06 BP 9255 Ouagadougou 06 BURKINA FASO	T1: (226) 32 44 73 T2: 37 25 59 T3: 26 41 15	ganemke@yahoo.fr
10	Casimir N. KABORE Economiste	Ministère de l'Economie et du Développement	01 BP 151 Ouagadougou 01 BURKINA FASO	T1: 66 11 03 T2: 32 46 82	Kab_cas@yahoo.fr
11	Lucien BALMA Docteur Vétérinaire (Consultant indépendant)	Société de Commercialisation d'Intrants Zootechniques et Vétérinaires (SOCOVET)	10 BP 611 Ouagadougou 01 BURKINA FASO	T1: (226) 38 56 52 T2: 26 00 57 F: 31 26 53	sarlsocovet@yahoo.fr lucienbalma@hotmail.com
12	Paul ZONGO Ingénieur d'Elevage	Ministère des Ressources Animales	01 BP 4017 Ouagadougou 01 BURKINA FASO	T: 32 60 49 F: 30 85 60	prazoly@yahoo.fr
13	Amadou BAARE Secrétaire Général	Ministère des Ressources Animales	BP 12092 Niamey-NIGER	T1: 73 21 47 T2: 96 37 78 T3: 93 37 78 F: 73 31 86	sscdsimb@intnet.ne
14	Essowavana TCHAKEI Assistant Chef de l'UC- DSRP	Ministère de l'Economie, des Finances et des Privatisations	BP 1667 Lomé/TOGO	T1: (228) 221 41 68 T2: 902 82 12 F: (228) 222 62 12	oustchakei@yahoo.fr
15	Mensah Utimayoè KOUAMENOU Chef de Section Zootechnique	Direction de l'Elevage et de la Pêche	BP 4041 Lomé/TOGO	T1: (228) 221 36 45 T2: 910 79 36 F: (228) 221 71 20	mensahkouame@yahoo.fr
16	Zahanon Marcelin CISSE Chargé d'Etudes	Cellule de Lutte contre la Pauvreté (Comité DSRP)	09 BP 4296 Abidjan 09 COTE D'IVOIRE	T: (225) 20 22 30 21 F: (225) 20 22 30 19	zmarcelin@hotmail.com
17	Jules ABO SOH Vétérinaire	Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques	BP 84 Abidjan COTE D'IVOIRE	T: 20 22 99 19 F: (225) 20 22 99 19	

N°	Participant Fonction	Lieu de travail	Adresse	Téléphone Fax	E-mail
18	Guillaume HOUNSOU-VE Chef de Service Programmation, Suivi et Evaluation	Direction de l'Elevage	BP 2041 Cotonou/BENIN	T1: (229) 33 02 85 T2: 92 19 87 F: 33 54 08	hounsouveg@yahoo.fr delevage@intnet.bj
19	Cheikh Sadibou FALL Docteur Vétérinaire	Direction de l'Elevage	37 Avenue Pasteur BP 67 Dakar/SENEGAL	T1: (221) 823 34 73 T2: 537 40 81 F: (221) 823 34 73	saadbu@sunumail.sn
20	Cheikh LY Consultant FAO	Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires (EISMV)	BP 5077 Dakar/SENEGAL	T: (221) 865 10 26	chly@refer.sn
21	Amady Gnagna CISSE Economiste	Direction de la Coopération Economique et Financière/Ministère de l'Economie et des Finances	8 Rue du Dr Guillet BP 4010 Dakar SENEGAL	T: (221) 822 35 62 F: (221) 822 12 67	agcisse@yahoo.fr
22	Mamadou MAGASSA Economiste/Assistant Coordonnateur CSLP	Ministère de l'Economie et des Finances/Cellule CSLP	Cellule technique CSLP, quartier du fleuve - immeuble Dette Publique Bamako/MALI	T1: (223) 223 86 37 T2: 674 18 03	magassa@afribone.net.ml cellcslp@afribone.net.ml bouamag@yahoo.fr
23	Kolado BOCOUM Chargé de Programme	Cellule de Planification et Statistique / Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche	CPS / MAEP BP 2357 Bamako/MALI	T: (223) 21 44 99 F: (223) 21 59 20	kbocoum@cps-mdr.org
24	Baba DOUMBIA Division Santé Animale	Direction de l'Elevage et de l'Agriculture	BP 180 Nouakchott/ MAURITANIE	T: (222) 529 32 93 F: (222) 529 08 08	se.dsa@mauritel.mr doumbiababa@yahoo.fr
25	Katinka de BALOGH Animal Health Officer	Dispositif pour des Politiques d'Elevage en faveur des Pauvres / FAO	Viale Terme di Caracalla 00100 Rome/ ITALIE	T: 39 06 57 05 61 10 F: 39 06 57 55 749	Katinka.deBalogh@fao.org
26	Nancy MORGAN Economiste - FAO	FAO / Rome	FAO / Rome ITALIE	T: 39 06 57 05 45 28 F: 39 06 57 05 44 95	Nancy.morgan@fao.org

1. Allocution de Monsieur le Commissaire de l'UEMOA

Monsieur le Ministre des Ressources Animales
Messieurs les Commissaires
Madame le Représentant de la FAO au Burkina Faso
Madame le Représentant de la Division de la Production et de la Santé Animales de la FAO
Mesdames et Messieurs les Invités
Chers participants

Je voudrais, tout d'abord, au nom du Président de la Commission de l'UEMOA, vous souhaiter, à tous, la bienvenue au siège de notre institution.

Votre présence ici témoigne de l'importance que les Etats membres de l'UEMOA ainsi que les pays frères de la sous-région accordent au processus de lutte contre la pauvreté et à la place qu'occupe l'élevage dans ce processus. En effet, la lutte contre la pauvreté demeure aujourd'hui le défi essentiel à relever dans notre sous région, d'autant plus que la majorité de nos pays ont un indice de développement humain parmi les plus bas du monde. Pour ces pays, la problématique de la réduction de la pauvreté est un sujet de préoccupation de politique économique de haute priorité devant se traduire par des actions concrètes et urgentes.

Conscients de cette nécessité, la majorité des pays de la sous région ont élaboré des stratégies nationales de réduction de la pauvreté. Au niveau régional, l'UEMOA et la CEDEAO sont également engagées dans un processus de formulation d'une stratégie régionale de lutte contre la pauvreté, avec l'appui de la Banque mondiale. Par ailleurs, l'UEMOA a adopté en décembre 2001, une politique agricole commune dont l'objectif global est de contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social des Etats membres et à la réduction de la pauvreté. L'élevage occupe une place de choix dans le champ d'application de cette politique.

Monsieur le Ministre,
Mesdames, Messieurs,

Malgré son importance socio-économique dans la sous-région, force est de constater que, d'une manière générale, l'élevage demeure un secteur dont le potentiel de développement et la contribution à la réduction de la pauvreté ne sont pas suffisamment pris en compte dans la formulation des politiques économiques et sociales.

Cependant, les activités courantes de tous les jours démontrent, à plus d'un titre, que l'élevage constitue indéniablement une branche de l'activité économique à travers laquelle la réduction de la pauvreté dans notre sous-région trouve toute son expression. En effet, ce secteur recèle des réserves de croissance substantielles qui, valorisées, peuvent contribuer à la réduction de la pauvreté pour une frange importante de nos populations.

L'élevage est une source capitale de revenus et de nutrition pour la majorité des populations rurales de la sous-région. Pour la plupart des ménages, il est la source principale pour les menus dépenses, pour payer les frais de scolarité des enfants, les

frais médicaux de la famille, ... Dans plusieurs cas, c'est le seul instrument d'épargne et d'assurance pour les pauvres.

Pour un grand nombre de paysans ouest africains, l'élevage est la principale source d'énergie pour le travail de la terre. Alors, l'on comprend, aisément, que, même si l'élevage est souvent associé aux couches les plus aisées de la population rurale, il est certainement, le moyen critique le plus sûr pour aider les pauvres à sortir du piège de la pauvreté.

Monsieur le Ministre,
Mesdames, Messieurs,

Nous avons la ferme conviction que l'élevage constitue, sur un tout autre plan, un fondement solide pour la construction de l'intégration économique ouest africaine, car c'est dans ce secteur qu'il existe la complémentarité naturelle la plus poussée entre les pays sahéliens, pays d'élevage par excellence et les pays côtiers. Peut être, pourra-t-on dire un jour, que l'élevage a été le charbon et l'acier pour l'intégration en Afrique de l'Ouest, à l'instar de ce qu'ont été ces deux produits pour la construction de l'Europe. C'est dire, combien l'élevage en Afrique de l'Ouest, constitue une chance réelle non seulement pour l'intégration régionale mais aussi pour la lutte contre la pauvreté.

Mais pour permettre à ce secteur de jouer pleinement son rôle comme instrument intégrateur et de lutte contre la pauvreté, il faudra un cadre politique, des institutions et des technologies qui soient effectivement en faveur des pauvres.

L'UEMOA voudrait, donc saluer l'initiative de la FAO pour la formulation d'une politique d'élevage en faveur des pauvres qui s'inscrit harmonieusement dans le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté en Afrique de l'Ouest.

L'UEMOA se félicite d'être associée à cet important atelier d'identification des opportunités pour le secteur élevage à contribuer plus efficacement au développement économique et à la réduction de la pauvreté, non seulement dans ses Etats membres, mais également dans les autres pays de la sous-région.

Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs

La Commission de l'UEMOA se réjouit de l'excellence de ses relations avec la FAO. Je voudrais témoigner, ici notre profonde gratitude à la FAO et à son Directeur Général dont le dévouement pour le développement de l'agriculture et plus particulièrement pour la réduction de la pauvreté et la réalisation de la sécurité alimentaire dans les Etats membres de l'UEMOA n'est plus à démontrer. C'est aussi l'occasion pour nous de remercier Madame le Représentant de la FAO au Burkina Faso pour les efforts personnels qu'elle n'a jamais cessé de consentir pour le renforcement des liens entre la Commission et la FAO. Le bon déroulement du Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire au Burkina Faso est une preuve convaincante de son engagement personnel.

Encore une fois, nous voudrions marquer à la FAO toute notre disponibilité pour renforcer davantage nos relations de partenariat déjà exemplaires et faire de la

nouvelle initiative de politique de l'élevage en faveur des pauvres lancée par la FAO, une réalité et une opportunité au bénéfice des populations rurales de notre sous région.

Je vous remercie de votre aimable attention.

2. Allocution de Madame Marie-Noël KOYARA, représentant de la FAO au Burkina Faso

Monsieur le Ministre des Ressources Animales,
Monsieur le Représentant de Monsieur le Ministre de l'Economie et du Développement,
Monsieur le Commissaire de l'UEMOA chargé du développement rural et de l'environnement,
Messieurs les Ambassadeurs,
Chers Invités,
Mesdames et Messieurs les participants,

Tout d'abord je me permets au nom de mes collègues de la FAO de remercier Monsieur le Ministre des Ressources Animales qui a bien voulu malgré son emploi du temps chargé marquer par sa présence la présente cérémonie. Je salue également la présence du représentant du Ministre de l'Economie et du Développement, des différents partenaires au développement et de tous ceux qui ont fait le déplacement pour prendre part au présent atelier.

Comme vous devez sûrement être au courant, une nouvelle initiative a été créée par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture qui a pour objectif de faciliter et de soutenir la formulation et l'application de politiques d'élevage et de changements institutionnels dans le sous secteur de l'élevage et ayant un impact durable sur les moyens d'existence d'une grande partie des pauvres dans le monde. Une initiative du genre a déjà vu le jour dans le domaine de la pêche.

Etant donné le rôle joué par l'élevage dans le soutien aux moyens d'existence d'un nombre élevé de pauvres, l'Initiative Pour les Politiques d'Elevage en faveur des Pauvres apporte une nouvelle approche à travers la formulation, l'adoption et la mise en œuvre de politique d'élevage tant au niveau local, national que régional, en vue de promouvoir un élevage équitable, sans risques (ou avec peu de risques) pour la santé publique et respectueux de l'environnement.

Monsieur le Ministre des Ressources Animales, Chers invités, chers participants,
La démarche adoptée par cette initiative met l'accent sur des thèmes tels que :

- Le rôle de l'agriculture et de l'élevage dans le développement économique et la réduction de la pauvreté ;
- Les marchés nationaux et internationaux ainsi que leur accessibilité ;
- Les services d'appui en élevage (santé, vulgarisation, insémination artificielle, assurance...)
- L'approche et les politiques pour le développement du secteur laitier et produits dérivés.

L'initiative sera opérationnelle à travers la mise en place de dispositifs régionaux, sous forme d'antenne en Asie du sud, Asie du sud-ouest, dans la corne de l'Afrique, l'Afrique de l'Ouest et les Andes. Ce présent atelier rentre dans le processus de conception et de mise en place de l'Antenne pour l'Afrique de l'Ouest.

Monsieur le Ministre des Ressources Animales, Chers invités, chers participants,
Le principal résultat attendu de cet atelier est une compréhension plus approfondie des processus mis en œuvre pour la réduction de la pauvreté dans les différents pays participants et de la manière dont l'élevage a été pris en compte. Il s'agira aussi de

procéder à l'identification des opportunités que présente le secteur de l'élevage pour la réduction de la pauvreté.

Nous sommes convaincus que l'expérience des uns et des autres (je citerai l'exemple que je connais le mieux qui est celui du Burkina Faso qui a déjà élaboré son cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et qui est entrain d'élaborer son programme « Initiative Elevage contre la Pauvreté »). Je dis bien que ces échanges entre pays, entre partenaires, entre instituts de recherche, ONG et société civile sont décisifs pour la réussite du programme.

Je suis convaincue, par ailleurs, que cette initiative qui arrive au bon moment contribuera à renforcer la Politique Agricole de l'Union dont un des volets est déjà en exécution à travers le programme régional de sécurité alimentaire (PRSA) actuellement financé par les fonds UEMOA et les fonds de coopération technique de la FAO.

Cette synergie toujours souhaitée devrait être une réalité pour la meilleure réussite du programme.

Je souhaite pleins succès à vos travaux.

Je vous remercie de votre aimable attention.

3. Allocution de Monsieur le Ministre des Ressources Animales

Monsieur le Commissaire,
Madame le Représentant de la FAO au Burkina Faso,
Monsieur les Représentants des partenaires au Développement,
Madame et Messieurs les délégués des Etats,
Messieurs les Directeurs et Chefs de Services,
Mesdames et Messieurs les participants,
Honorables invités,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec un agréable plaisir que je prends la parole à l'occasion de l'ouverture de l'atelier sur l'élevage et cadre stratégique de lutte contre la pauvreté.

Ainsi, je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue à tous ceux qui sont venus à Ouagadougou pour apporter leur contribution à la recherche de meilleure performance de l'élevage pour lutter efficacement contre la pauvreté en Afrique de l'Ouest.

Je ne saurais toutefois poursuivre mon propos sans adresser tous mes remerciements à la FAO, qui ne ménage aucun effort pour soutenir le développement des ressources animales dans les pays de la sous région Ouest africaine.

Il me plaît, dans ce cadre, de mentionner la conduite dans certains pays de notre sous région d'actions et de réflexions dont notamment la mise en œuvre de la composante diversification petit élevage du Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire et la préparation de documents nationaux dans le cadre de « l'Initiative Elevage Pauvreté et Croissance » (IEPC).

Madame le Représentant,

Je tiens à vous témoigner encore une fois, toute notre gratitude et vous demander d'être notre porte parole auprès du Directeur Général de la FAO pour lui traduire toute notre reconnaissance pour sa constante disponibilité à nous appuyer à lutter avec efficacité contre la pauvreté.

Le Burkina Faso se réjouit du choix de Ouagadougou pour abriter le présent atelier.

Je vous rassure que des dispositions seront prises pour assurer le succès des travaux.

Mesdames et messieurs,
Honorables invités,

Dans le contexte de la lutte contre la pauvreté, nos différents Etats ont déjà entrepris des réflexions en vue d'améliorer la contribution de l'élevage à la réduction de la pauvreté et à la croissance de l'économie nationale.

Je demeure convaincu que le présent atelier qui s'inscrit dans le prolongement des réflexions déjà entreprises renforcera les initiatives en cours et dégagera des pistes

nouvelles en vue d'une meilleure prise en compte de l'élevage dans les stratégies de réduction de la pauvreté.

En effet, comme vous le savez l'Elevage constitue un important Secteur de production incontournable dans la lutte contre la pauvreté notamment dans les pays sahéliens où il constitue une des principales sources de revenus des ménages en milieu rural.

Mesdames et messieurs les participants,

Pendant deux jours, vous aurez à vous pencher sur le thème important qui, je vous le rappelle, concerne le rôle de l'Elevage dans la réduction de la pauvreté et la croissance économique en Afrique de l'Ouest.

Vos travaux devront porter essentiellement sur la problématique de la prise en compte de l'élevage dans les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté et la définition du mandat d'un noyau relais pour l'Afrique de l'Ouest.

Je vous invite donc, à des débats francs et fructueux afin que les riches expériences des uns et des autres permettent qu'au sortir de ce atelier, des pistes sûres soient dégagées pour un aboutissement du processus entamé à Ouagadougou.

Je forme le vœu, que cette initiative permette effectivement d'aboutir à l'adoption de politiques de développement de l'Elevage, ayant un impact durable sur les moyens d'existence des pauvres.

Avant de terminer mon propos, je voudrais une fois encore adresser mes remerciements à l'ensemble de nos partenaires au développement pour leur mobilisation à nos côtés pour la promotion du secteur rural en général et pour le développement de l'élevage en particulier.

En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouvert l'atelier sous régional sur le rôle de l'élevage dans la réduction de la pauvreté et la croissance économique en Afrique de l'Ouest.

Je vous remercie.

ANNEXE 3: PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'ATELIER

Date	Horaires	Activités	Personnes responsables
Samedi 10 et Dimanche 11 mai 2003		Arrivée des participants	
Lundi 12 mai 2003	16 H	Ouverture officielle	Officiels: UEMOA , FAO, Burkina Faso
	17 H	Pause café	De Balogh
	17 H 15	Présentation de l'IPEFP	
	19 H	Cocktail à l'Hôtel Soritel	
Mardi 13 mai 2003	8 H 30	Introduction et résultats attendus de l'atelier Analyse des réponses aux questionnaires et problématique	Ly, De Balogh, Morgan Ly
	10 H 15	Pause café	
	10 H 30	Discussions sur élevage et réduction de la pauvreté Constitution et organisation des groupes de travail : 3 groupes	
	12 H 30	Pause déjeuner	
	14 H 30	Travaux de groupe	Participants
	15 H 45	Pause café	
	16 H	Restitution des travaux de groupe Discussions	Rapporteurs Participants
17 H 30	Fin des travaux		

Date	Horaires	Activités	Personnes responsables
Mercredi 14 mai 2003	8 H 30	Services vétérinaires en faveur des éleveurs pauvres Expérience de l'UEMOA dans le domaine Pause café	De Balogh, Agossa - UEMOA
	10 H 15 10 H 30	Discussions et axes de réflexion préliminaires sur l'implication de l'IPEFP Commerce du bétail et réduction de la pauvreté Constitution et organisation des groupes de travail Renforcement des capacités Opportunités économiques et commerce du bétail et des produits animaux Système d'information et de communication 3 groupes	De Balogh, Ly Williams, ILRI
	12 H 30	Pause déjeuner	
	14 H 30	Travaux de groupe	Participants
	15 H 45	Pause café	
	16 H	Restitution des travaux de groupe Discussions	Participants
Jeudi 15 mai 2003	9 H	Synthèse et Discussions	Rapporteurs, Participants
	10 H 15	Pause café	
	10 H 30	Recommandations	
	13 H	Cérémonie de clôture	FAO

Thème 1. Elevage et DSRP en Afrique de l'Ouest

Quels secteurs ont été identifiés pour être pris en compte dans le DSRP ? Quelle est la hiérarchie ? Pourquoi ?

Le sous-secteur élevage a-t-il été effectivement pris en compte et représenté dans le processus en cours du DSRP ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

Quelle importance le sous-secteur élevage¹ a-t-il dans la réduction de la pauvreté et la croissance économique ?

- fonctions économiques, monétaires, sociales
- place dans l'économie de l'UEMOA
- opportunités économiques suivant les niveaux de revenus et les systèmes de production/filières
- contraintes suivant les niveaux de revenus et les systèmes de production/filières

Où en est la politique d'élevage dans l'UEMOA et quels sont ses liens avec la SRP ?

- Niveaux d'élaboration
- Niveaux de réalisation
- Programmes et filières du sous-secteur élevage choisies comme prioritaires ;
- Cibles privilégiées
- Objectifs et liens avec la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP)
- Perspectives à court et moyen termes ;
- Dispositif(s) de suivi existant(s) ou mis en œuvre.

Comment le sous-secteur élevage pourrait-il être mieux intégré dans la stratégie de réduction de la pauvreté ?

Comment le DSRP s'articule-t-il avec les politiques sectorielles au niveau national, avec les autres initiatives de lutte contre la pauvreté ? Comment les coordinations et synergies sont-elles prévues ?

¹ Le terme de sous-secteur se rapporte à l'ensemble des filières de produits, d'intrants et de services qui composent l'élevage

Thème 2. Initiative et antenne régionale pour l'Afrique de l'Ouest

Quel mandat et quelles activités pourraient être dévolus à une antenne régionale ou «noyau-relais»² de l'Initiative pour des politiques d'élevage en faveur des pauvres au niveau sous-régional en matière d'élevage dans la Stratégie de Réduction de la Pauvreté ?

Quelles activités ?

(Faites référence aux points suivants en plus de ceux ajoutés à votre convenance)

- Cadre de conception de(s) politique(s) d'élevage (à préciser ; national et/ou sous-régional);
- Outils d'analyse et de prospective (à préciser);
- Mise en œuvre de stratégies (à préciser) ;
- Liens (structures publiques, organisations de producteurs, organisations professionnelles, producteurs et autres professionnels, participants aux filières, etc.) ;
- Liens avec les institutions sous-régionales concernées (à préciser) ;
- Durée(s) à prévoir.

Quels leviers à actionner ? Avec quelles conditions favorisantes ?

Avec quels obstacles à surmonter ?

² Concept de « hub » sous-régional

ANNEXE 5: COMPOSITION DES GROUPES DE TRAVAIL

Groupe 1 : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger

Groupe 2 : Bénin, Cote d'Ivoire, Togo, Burkina Faso

Groupe 3 : Sénégal, Guinée, Guinée Bissau, Burkina Faso

Nom et Prénom	Pays
Groupe 1	
BAARE Amadou (Président)	Niger
SIDIBE Issa (Rapporteur)	CIRDESS
ZONGO Paul (Gestion temps)	Burkina Faso
BOCOUM Kolado	Mali
MAGASSA Mamadou	Mali
DOUMBIA Baba	Mauritanie
LY Cheikh	Consultant
AGOSSA O. Laurent	UEMOA
DARE Issoufou	UEMOA
Groupe 2	
ABO SOH Jules (Président J1))	Côte d'Ivoire
TCHAKEI Essowavana (Rapporteur du thème J1)	Bénin
HOUNSOU-VE Guillaume (Gestion temps J1 et président J2)	Togo
N. KABORE Casimir	Burkina Faso
U. KOUAMENOU Mensah (Gestionnaire du temps J2)	Togo
BALMA Lucien	Burkina Faso
CISSE Marcelin Zahahanon (Rapporteur du thème J2)	Côte D'Ivoire
DE BALOGH Katinka (J1)	FAO
Nancy MORGAN (J2)	FAO
Groupe 3	
FALL Cheikh Sadibou (Président J1)	Sénégal
KEITA Fodé Sory (Rapporteur)	Guinée
GANEMTORE Karim (Gestion temps J1 et Président J2)	Burkina Faso
MOURA Maria da Conceição (Gestionnaire du temps J2)	Guinée Bissau
DA SILVA Antonio Robert	Guinée Bissau
CISSE Amady G.	Côte d'Ivoire
MILIMONO Roger Patrick	Guinée
MAIGA Abdoulaye Mouslim	UEMOA
MORGAN Nancy (J1)	FAO
DE BALOGH Katinka (J2)	FAO

NB : J1 = 13 mai et J2 = 14 mai

ANNEXE 6: DIVERS DOCUMENTS PRESENTES

1. Présentation de l'Initiative
2. Dépouillement des questionnaires
3. Services vétérinaires en faveur des pauvres
4. Contribution de l'UEMOA sur la stratégie régionale de réduction de la pauvreté
5. L'acte additionnel N° 03 / 2001 portant adoption de la politique agricole de l'UEMOA
6. Recherche sur le commerce du bétail et l'allègement de la pauvreté